

taille, puisque seule la conclusion d'ententes de réduction permettra de reporter les échéances<sup>29</sup>.

#### 4. Perspectives

Après la conclusion de la récente entente entre le Brésil et ses créanciers dans le cadre du Plan Brady, on pouvait lire dans le New York Times que les banquiers étaient dorénavant autorisés à dire publiquement ce que bon nombre d'entre eux affirmaient en privé depuis plusieurs années, soit que la crise internationale de l'endettement était définitivement terminée<sup>30</sup>. Si les grandes banques internationales peuvent maintenant en parler comme d'un mauvais souvenir, elle est encore loin d'être résorbée pour quelques pays en développement. Malgré l'amélioration relative des taux d'intérêt depuis 1990, le capital et les frais de service de leur dette n'ont cessé d'augmenter, tandis que le rapport encours-financement à taux de faveur n'a que modestement progressé (voir le tableau 5)<sup>31</sup>. Au tableau 4, on peut voir et comparer l'évolution de la situation d'endettement extérieur des pays en développement dans la période 1980-1992. Les rapports encours-exportations et encours-PNB ont augmenté dans la plupart des cas. La détérioration généralisée de la position des pays en développement au chapitre du service de la dette est cependant digne d'une attention particulière, car elle est symptomatique de leur aptitude actuelle à respecter leurs obligations.

On ne voit de redressement à ce chapitre qu'en Asie orientale et dans le Pacifique, ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Les pays en cause ont dernièrement démontré beaucoup de dynamisme et l'on s'attend à ce que la tendance, alimentée par d'excellentes perspectives de croissance, se maintienne encore quelques années. Les deux régions ont réussi à s'attirer les faveurs des investisseurs privés et

---

<sup>29</sup> La seule référence au ratio du service de la dette risque de porter à confusion. Prenons l'exemple du Chili : en 1992, ce pays affichait un ratio près de deux fois plus élevé que celui de la République centrafricaine (voir tableau 4). Il ne fait cependant pas de doute que ces deux pays se trouvent en des positions différentes au plan du développement, de leur capacité réelle à acquitter les intérêts sur leur dette et de leur aptitude à attirer l'investissement privé. Nul n'oserait prétendre que la situation du Chili, à l'échelle de son commerce extérieur et de son financement, soit plus précaire que celle de la République centrafricaine! Interrogé au sujet de quelques pays africains de même niveau, William Cline, de l'Institut de finance internationale de Washington, déclarait récemment : « Dans ces pays, le rapport endettement-exportations est déraisonnablement élevé... une annulation de dettes, dans leur cas, serait une pratique raisonnable de comptabilité. » Voir Gilpin (1994).

<sup>30</sup> Voir à ce sujet Gilpin (1994).

<sup>31</sup> Le taux interbancaire offert à Londres (LIBOR), celui que pratique généralement le groupe des Prêts à des puissances souveraines, est passé de 9,3 à 3,7 p. 100 entre 1989 et 1992. Voir FMI (1993), tableau A14, p. 149.